

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur du Centre du patrimoine mondial,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier, au nom de la Délégation belge, toutes celles et tous ceux qui ont contribué aux manifestations qui constituent, aujourd'hui, l'effet « mobilisateur » de cette Conférence internationale, visant la promotion et la préservation du patrimoine congolais.

Tant l'exposition que les ateliers se sont déroulés dans les meilleures conditions et ont reçu un accueil médiatique exceptionnel et très favorable qui, espérons le, contribuera à la préservation "in extenso" du caractère remarquable du patrimoine congolais.

Excellences, Mesdames,
Messieurs,

Malgré les circonstances difficiles qui prévalent au Congo, la reconstruction de ce pays est une priorité pour la Coopération belge et ce dans l'optique d'une stratégie de développement durable.

De même la préservation de l'environnement, et en particulier de la biodiversité, a été retenue comme l'un des axes de notre aide au développement. Ce n'est donc pas un hasard si nous avons décidé de nous engager, avec le Centre du patrimoine mondial, aux côtés de la Fondation pour les Nations Unies, que je félicite pour le rôle qu'elle joue afin de soutenir les efforts du Centre du patrimoine mondial en faveur des parcs naturels du Congo.

C'est de ce fait, qu'avec conviction nous nous sommes engagés à contribuer à cette exposition et aux manifestations qui nous ont permis de découvrir les liens unissant l'homme et la nature en RDC. Aussi sommes-nous persuadés que la Convention du patrimoine mondial de 1972, grâce à la renommée universelle dont elle bénéficie, est l'instrument le plus pertinent pour mobiliser les forces soucieuses du patrimoine mondial naturel de l'humanité,

Excellences, Mesdames,
Messieurs,

Pour ce qui est de la Coopération belge, nous avons décidé de concentrer les fonds extrabudgétaires que nous mettons à la disposition de l'Unesco sur les activités du Centre du patrimoine et du Secteur des sciences exactes et naturelles en faveur de la préservation de la biodiversité en Afrique centrale et plus particulièrement la République démocratique du Congo.

Nous avons également mis à la disposition du Centre du patrimoine mondial un expert en la matière et en appelons à l'UNESCO pour que des effectifs suffisants soient affectés au patrimoine naturel.

Excellences, Mesdames,
Messieurs

Pour l'avenir, au nom de notre Ministre de la Coopération, je peux doré et déjà vous confirmer que notre soutien à la promotion et à la préservation du patrimoine congolais se poursuivra et ce tant par notre coopération bilatérale que par le canal multilatéral

En ce qui concerne l'UNESCO, nous prévoyons une contribution pluriannuelle pour la période 2004/2007 de 1,6 millions d'euros en faveur des programmes

Soutien aux collectivités locales en vue de promouvoir la biodiversité dans les sites du Patrimoine mondial en RDC », pour 1,1 million d'euros

et

Appui à l'Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intègres des Frets Tropicales (ERAIPT) à Kinshasa », pour 500 mille euros.

Sous réserve de l'approbation du budget 2005, une contribution additionnelle de 300 mille euros sera consentie dès l'année prochaine au programme Biodiversité » à raison de 100 mille euros par an.

Enfin, et toujours via l'UNESCO, une enveloppe de près de 300 mille euros sera libérée en vue de créer une cellule de coordination permanente qui capitalisera, en l'occurrence, les acquis des programmes mentionnés ci-dessus afin de développer le secteur des sciences écologiques axé sur la protection du patrimoine naturel en RDC.

Dans le cadre de notre Coopération bilatérale nous envisageons un appui institutionnel, des 2005, d'un million d'euros au Ministère de l'Environnement congolais. Ceci devrait évidemment renforcer les activités déjà en cours en matière de biodiversité.

Par ailleurs, a l'intention de poursuivre sa coopération avec le Centre du patrimoine mondial plus particulièrement en soutien aux besoins de cartographie de base. Centrées dans un premier temps sur les sites mêmes, les activités seront étendues aux zones tampons et contiendront un élément de « capacity building » local dans le but de fournir un instrument de référence géographique également utilisable dans d'autres secteurs.

Excellences, Mesdames,

Messieurs,

Je conclurai en formulant l'espoir de voir, grâce aux activités des dernières semaines à l'UNESCO, naître de nouvelles initiatives. Au nom de mon Gouvernement, j'adresse mes vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ces manifestations consacrées à la République démocratique du Congo.